Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 022-212201180-20260408-20260405-DE

DEPARTEMENT
Des Côtes d'Armor
Arrondissement
de DINAN

COMMUNE DE LANVALLAY

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 8 AVRIL 2026

Nombre de Conseillers
En exercice : **27**
Présents : **26**
Votants : **27**

L'an deux mil vingt-six, le huit avril, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de LANVALLAY, était assemblé en session ordinaire, en Salle d'Honneur de la mairie, après convocation légale adressée le 2 avril 2026, sous la présidence de M. Bruno HÉLUARD, Maire de LANVALLAY.

Délibération n° 2026 04 05

Objet : Commission d'Appel d'Offres - Élection des membres

Etaient présents : M. HÉLUARD Bruno, M. CANAUX DE BONFILS Olivier, Mme GUINIO Christelle, M. HIBON Francis, Mme NEVEU Jannick, M. BODIN Daniel, Mme ROUMILA Djamila, M. RENAULT Olivier, M. CHENU Patrick, M. DE SWARTE Éric, M. BALLUT Bruno, Mme GIVRY Fernande, Mme MENAGER Nathalie, M. ROBERT Michel, M. LESNE David, Mme PERQUIS Corinne, Mme BUYS Béatrice, Mme BOULLIER Stéphanie, Mme BERECZKI Éva, Mme LE DU Céline, M. VADEPIED Alain, Mme TROUBADOURS Sophie, M. RICARD Bruno, M. CASSIGNEUL Thomas, Mme ZULIANI Claire, Mme HEMBISE Camille.

Étaient absents : M. QUINTIN Pascal a donné pouvoir à M. DE SWARTE Eric.

Secrétaire de séance : Conformément à l'art. L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mme Djamila ROUMILA ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a accepté.

Rapporteur : Bruno HÉLUARD

Vu le code de la commande publique ;
Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment ses articles L. 1411-5, L. 1414-2 à L. 1414-4, L. 2121-21 et D. 1411-3 à D. 1411-5 ;
Vu la délibération du conseil municipal en date du 08/04/2026 fixant les conditions de dépôt des listes de candidats pour l'élection des membres de la commission d'appel d'offres (CAO) ;
Vu les listes déposées dans les conditions fixées par le conseil municipal ;

Il est proposé de procéder à l'élection des membres de la CAO selon les modalités définies dans la délibération précédente.

Sont candidats au poste de titulaire :

Liste 1	**Liste 2**
- Eva BERECZKI - Francis HIBON - Olivier RENAULT - Olivier de BONFILS	- Bruno RICARD

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 022-212201180-20260408-20260405-DE

Sont candidats au poste de suppléant :

Liste 1	**Liste 2**
- Eric DE SWARTE - Patrick CHENU - Fernande GIVRY - Céline LE DU	- Alain VADEPIED

Nombre de votants : 27
Bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 27
Sièges à pourvoir : 5
Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 4.5

Liste	**Voix**	**Attribution au quotient**	**Attribution au plus fort reste**	**TOTAL**
Liste 1	**21**	4	1	**5**
Liste 2	**6**	1	0	**1**

Sont donc désignés en tant que membres de la CAO :

Titulaires	- Eva BERECZKI - Francis HIBON - Olivier RENAULT - Olivier de BONFILS	- Bruno RICARD
Suppléants	- Eric DE SWARTE - Patrick CHENU - Fernande GIVRY - Céline LE DU	- Alain VADEPIED

Pour extrait certifié conforme à l'original
Le Maire,

Bruno HÉLUARD

La secrétaire de séance,

Mme Djamila ROUMILA